

[LeChasselas est vaudois]

DE FINS LIMIERS PISTENT L'ORIGINE DU CHASSELAS

Rechercher l'origine d'un cépage revient à se livrer à une enquête policière où les pistes et les fausses pistes ne cessent de se croiser. Mais la vraie révolution qui relie l'étude de la vigne, la criminologie ou la recherche en paternité, c'est l'utilisation de l'analyse génétique.

Jusqu'à récemment, pour identifier un plant de vigne, l'ampélographie ne pouvait observer que les signes extérieurs de la plante: la forme des feuilles, le type de grappe, la teinte des raisins, etc. Avec les limites que l'on connaît. Grâce à la biologie moléculaire, il est désormais possible de s'intéresser à ce qui se trouve à l'intérieur de la plante: l'ADN, soit l'empreinte génétique de l'organisme. L'analyse consiste à prélever de l'ADN sur de très jeunes feuilles d'une longueur d'environ un à deux centimètres, puis de révéler ensuite ce code génétique unique. En lui associant les données historiques, il est désormais possible de proposer une localisation plus précise de l'origine d'un cépage.

[Mission Chasselas]

Formé à la méthode ADN développée à l'Université de Davis, en Californie, le biologiste et généticien valaisan José F. Vouillamoz a, dès son retour en Suisse, travaillé avec sa collègue le D^r Claire Arnold sur les profils génétiques des cépages cultivés en Suisse. C'est sur cette base que la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois et la Confrérie des vigneronns de



Claire Arnold et José Vouillamoz dans leur laboratoire de l'Université de Neuchâtel.

Vevey leur ont confié le mandat de l'étude historico-génétique sur l'origine du Chasselas.

[Entre fausses pistes et repères historiques]

Les premières mentions du Chasselas apparaissent aux XVI^e et XVII^e siècles d'abord dans le Wurtemberg, en Allemagne, puis en Bourgogne, en France, et dans le canton de Vaud. Parallèlement on lui a attribué quantité d'origines aussi lointaines que farfelues telles que la vallée du Jourdain, l'oasis de Fayoum en Egypte ou encore Constanti-

comme c'est souvent le cas pour les très anciens cépages, 20 variétés clonales, toutes avec le même ADN ont pu être identifiées.

■ Le Chasselas présente des affinités génétiques avec la majorité des vieux cépages de l'arc alpin, tels que le Teroldego, le Lagrein ou l'Altesse et a donné naissance au Mornen noir. «La Bourgogne où le Chasselas était mentionné en 1612 sous le nom de Fendans, Fendant ou Lausannois se trouve dans la zone d'affinités génétiques du Chasselas, en particulier le village homonyme qui constitue très vraisemblablement un lieu de transition du cépage.»

■ Le nom de Lausannois ou Luzzannois «trahit encore plus vraisemblablement la provenance initiale du chasselas».

■ L'hypothèse la plus vraisemblable est de situer l'origine du Chasselas dans l'arc lémanique, plus probablement dans le canton de Vaud.

Françoise Zimmerli
Sources: Etude historico-génétique de l'origine du Chasselas, J. F. Vouillamoz et Claire Arnold, Université de Neuchâtel, NCCR Plant Survival

[L'origine vaudoise ou la confirmation historique d'une tradition séculaire]

L'étude génétique conduite par le D^r Vouillamoz sur l'origine du Chasselas s'est terminée en 2009. Elle s'est déroulée en trois phases (511, 317 et 132 cépages d'Europe et du Proche-Orient) et permet de tordre le cou aux hypothèses les plus farfelues comme les pistes proche-orientale ou égyptienne.

■ Si les parents du Chasselas restent certes inconnus,

[Conclusion]

C'est donc sur une belle pirouette du destin que se termine cette fascinante enquête «policière»: les Vaudois doivent à un Valaisan la preuve scientifique que «leur» Chasselas est un cépage vaudois autochtone.

[Et l'avenir]

Cette étude motive bien sûr tous les efforts du vignoble vaudois en faveur du Chasselas, que ce soit à la vigne, en cave ou sur le marché. Quant au Conservatoire mondial du Chasselas, qui vient de démarrer ce printemps par la plantation de clones provenant des collections de Pully, de la Loire, d'Alsace et de la région de Bade, il prolonge les effets de l'étude. Cinq clones vaudois, le Bois rouge, le Fendant roux, le Giclet, le Vert de La Côte et la Blanchette du Chablais ont déjà été plantés en quantités suffisantes pour obtenir des microvinifications d'ici 2013. Avec pour objectifs de trouver les meilleurs plants en adéquation avec le climat et le sol. Preuve que l'histoire d'amour entre le canton de Vaud et son cépage de prédilection est encore loin d'être terminée.

